

Arrêté du 26 Rabie Ethani 1443 correspondant au 1er décembre 2021
fixant la liste nominative des membres de la commission
interministérielle pour l'examen du plan d'aménagement côtier

.....

Par arrêté du 26 Rabie Ethani 1443 correspondant au 1er décembre 2021, la liste nominative des membres de la commission interministérielle pour l'examen du plan d'aménagement côtier, est fixée, en application des dispositions des articles 5 et 8 du décret exécutif n° 09-114 du 11 Rabie Ethani 1430 correspondant au 7 avril 2009 fixant les conditions d'élaboration du plan d'aménagement côtier, son contenu et les modalités de sa mise en oeuvre, comme suit :

— Mme. Benmahdi Meriem Hind, représentante du ministre chargé de l'environnement, présidente ;
— M. Benlamri Saad, représentant du ministre de la défense nationale ;
— Mme. Bouloufa Ibtissam, représentante du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire ;
— Mme. Douar Rachida, représentante du ministre des finances ;
— M. Kara Missoum, représentant du ministre chargé des mines ;
— M. Djelouah Kamel, représentant du ministre chargé des ressources en eau ;
— Mme. Mokdad Dounia, représentante du ministre chargé des transports ;
— M. Mokhtari Abdelkader, représentant du ministre chargé de l'agriculture ;
— Mme. Bendjedda Nadjiba, représentante du ministre chargé des forêts ;
— M. Djeha Ferhat, représentant du ministre chargé des travaux publics ;
— Mme. Benchabane Salima, représentante du ministre chargé de la culture ;

— Mme. Ouldyaou Hakima, représentante du ministre chargé de l'urbanisme ;
— M. Belmouloud Fawzi, représentant du ministre chargé de l'industrie ;
— M. Babouri Karim, représentant du ministre chargé de la pêche ;
— Mme. Mennas Djamila, représentante du ministre chargé du tourisme ;
— M. le wali de la wilaya d'El Tarf ;
— M. le wali de la wilaya de Annaba ;
— M. le wali de la wilaya de Skikda ;
— M. le wali de la wilaya de Jijel ;
— M. le wali de la wilaya de Béjaïa ;
— M. le wali de la wilaya de Tizi Ouzou ;
— M. le wali de la wilaya de Boumerdès ;
— M. le wali de la wilaya d'Alger ;
— M. le wali de la wilaya de Tipaza ;
— M. le wali de la wilaya de Chlef ;
— M. le wali de la wilaya de Mostaganem ;
— M. le wali de la wilaya d'Oran ;
— M. le wali de la wilaya de Aïn Temouchent ;
— M. le wali de la wilaya de Tlemcen ;
— Mme. Delmi Nesrine, représentante du commissariat national du littoral ;
— M. Bouallag Jalal Eddine, représentant du service national des gardes-côtes ;
— Mme. Djouder Karima, représentante de l'agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires ;
— M. Bachouche Samir, représentant du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture ;
— M. Grimes Samir, représentant de l'école nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral.